

MAIRIE DE SOTTEVAST
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 JUIN 2024

Date de convocation : 17 juin 2024
Date d'affichage : 17 juin 2024
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 dont 1 *Pouvoir-(s)*

L'an **deux mille vingt-quatre** le 27 juin à 20 h, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S :

M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,
M. Marc LALANDE, Mme Françoise BAILEY, M. Mickaël LELONG, M. Jean-Marie BOSQUET,
Mme Catherine DUCHEMIN, M. Richard CORNILLE, Mme Christiane LAISNEY, M. Jean-Paul LEFORESTIER, M. Thierry LE FORESTIER, Mme Aurélie LEPETIT, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, M. Emmanuel SANSON

Absents excusés : Mme Sophie LETERRIER donne pouvoir à Marc LALANDE

ABSENT : M. Mathieu BOUGIS

Formant la majorité des membres en exercice
Marc LALANDE a été désigné secrétaire de séance

DCM 40-2024 Demandes de subventions 2024

ASSOCIATIONS DE SOTTEVAST	Montants
Les toujours jeunes Demande exceptionnelle	500
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
ENSEMBLE	200
Association des handicapés de la vie	50
Les restaurants du coeur	100
La croix rouge Française St sauveur le vicomte	50
Vélo club canton des Pieux course de Brix	300
Association DON POUR LE SANG secteur nord Cotentin	100
ADEVA association de défense des victimes de l'amiante	100

Une participation de 850 € sera également accordée à l'école maternelle de Sottevast suite à une demande de la directrice pour la prise en charge de 3 séances sur le cycle équitation.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE les montants proposés.

DCM 41-2024 Choix des entreprises pour le marché de la maison des associations

L'ancien atelier communal va être réhabilité en maison des associations. Suite à l'appel d'offres lancé sur médialex les entreprises avaient jusqu'au 15 mai 2024 à 12 h pour déposer leurs dossiers

Suite à la présentation de l'analyse des offres qui s'est déroulée le vendredi 14 juin 2024 à 10 h, les entreprises les mieux classées par rapport aux critères figurant dans le dossier de consultation sont les suivantes :

Description du lot	Numéro	Entreprise	Montant HT
Désamiantage/déplombage	LOT 1	GLOBAL DEPOLLUTION	10 864.00 €
VRD/clôtures/espaces verts	LOT 2	OUEST TERRASSEMENT	59 379.56 €
Démolition/gros-œuvre	LOT 3	LEDUC	110 848.70 €
Charpente et bardage bois	LOT 4	DALMONT	25 996.90 €
Couverture	LOT 5	LEDUC	49 230.83 €
Menuiseries aluminium/serrurerie	LOT 6	AMC FOLLIOU	53 222.28 € -
Cloisons/menuiseries intérieures/faux plafonds	LOT 7	LEFER	48 880.00 €
Carrelages/faïences	LOT 8	CRC/ TIRAPU	10 778.49 €
Peinture	LOT 9	VIGER PEINTURE	9 956.59 €
Plomberie/chauffage/ventilation	LOT 10	VALLINA	40 757.98 €
Electricité	LOT 11	SELCA	27 050.00 €
TOTAL			446 965.33 €
Variante AMC FOLLIOU	LOT 6		- 2 012.89 €
TOTAL DEFINITIF			444 952.44 €

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE le choix des entreprises et AUTORISE

- Le maire à signer les documents se rapportant au marché
- A faire les demandes de subventions pour le projet dans sa totalité avec la maîtrise d'œuvre et les études à ajouter au montant des travaux

DCM 42-2024 Entreprise retenue pour le marché de la MAM

- Suite à l'appel d'offres lancé pour la construction d'une maison d'assistantes maternelles, une seule entreprise a déposé un dossier, après analyse celui-ci est conforme au CCAP et au CCTP du dossier de consultation.

Le dossier déposé est celui de l'entreprise COUGNAUD pour un montant de 649 809.64 € HT soit 779 771.57 € TTC.

Le conseil municipal à 12 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS (Mesdames Sandrine MOUCHEL LAUNEY et Françoise BAILEY) de ses membres présents ou représentés VALIDE le choix de l'entreprise et AUTORISE

- Le maire à signer les documents se rapportant au marché
- A faire les demandes de subventions pour le projet dans sa totalité avec l'acquisition foncière, la maîtrise d'œuvre et les études en plus du montant des travaux

DCM 43-2024 Tarifs du vide grenier à partir de 2025

A compter de 2025 les tarifs du vide grenier seront les suivants :

- 4 € l'emplacement de 2 mètres
- 4 emplacements maximum par exposant

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE les nouveaux tarifs.

DCM 44-2024 Règlement pour le stationnement du parking mairie

Le parking de la mairie va être prochainement aménagé pour réserver 4 places aux employés du service administratif pour lesquelles il est impossible de se garer les matins. Ces places seront fermées par un arceau de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

En dehors de ces horaires elles seront ouvertes au public.

Les personnes ne respectant pas le règlement recevront la première fois un avertissement et la seconde fois une contravention pour interdiction de stationner.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE le règlement du parking.

DCM 45-2024 Vente de livres de la bibliothèque

Durant l'été, la bibliothèque de Sottevast mettra en vente des livres qui ont été enlevés des rayons aux tarifs suivants :

- 0.50 € pour les livres adultes
- 0.20 € pour les livres enfants

Pour les livres qui ne seront pas vendus voir si des associations peuvent être intéressées.

Pour les livres déchirés ou abîmés donc invendables voir avec le centre de loisirs si il est intéressé pour les ateliers découpage.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE ces propositions

Pour les livres déchirés ou abîmés donc invendables voir avec le centre de loisirs si il est intéressé pour les ateliers découpage.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE ces propositions

DCM 46-2024 Restaurant scolaire Avenant 1 pour le lot 8

Cet avenant concerne la chape dans la salle d'arts plastiques du restaurant scolaire. Elle porte sur le lot 8 CARRELAGE-FAIENCE pour lequel l'entreprise Cotentin Résine Carrelage a été retenue.

Le montant de cet avenant est de :
6 001.00 € HT soit 7 201.20 € TTC

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés VALIDE l'avenant n° 1 pour le lot 8.

Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance

- ↗ Devis NEEZ curage et reprofilage chasse de la Planquette
- ↗ Devis SAUR restaurant scolaire AEP-EU-EP
- ↗ Devis STOP PARK arceaux de parking
- ↗ Devis COMAT ET VALCO barrières parking
- ↗ Devis SAM ET PAT DUO animation musicale vide grenier
- ↗ Devis SID désherbant biocontrôle

Avancements des dossiers, projets et informations diverses

- ◆ **Administratif** : Point sur les marchés de travaux en cours
- ◆ **Social**
 - Concernant le dossier de demande d'aide de la famille MOUCHEL, nous sommes toujours dans l'attente des informations complémentaires de l'assistante sociale.
- ◆ **Communication**
 - Prochaine news letter en septembre
- ◆ **Travaux**
 - Entretien des espaces verts sur toute la commune
 - Fin des travaux du local pour l'esthéticienne, la nouvelle enseigne ouvrira le 26 août 2024.
- ◆ **Scolaire**
 - Point sur les effectifs de la rentrée de septembre :
En maternelle : effectif en hausse avec 70 élèves inscrits dont 6 TPS.
En élémentaire : 84 élèves. Les élèves de CP constitueront 1 classe complète, les 3 autres classes, seront à 2 niveaux
 - Autres informations :
La directrice de l'élémentaire, Mme Schwob, quitte l'école et l'enseignement (reconversion professionnelle), on ne sait pas encore qui prendra le poste de direction.
Mme Josse, CE1/CE2, a obtenu un temps partiel (75%).
 - Quelques actions :
Les enfants classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont planté une trentaine d'arbres en prolongement de la haie le long de la voie ferrée à la plage verte

En maternelle, fête « des gens qu'on aime », les parents sont venus nombreux pour partager des activités diverses autour du thème des couleurs avec leurs enfants (ateliers peintures, jeux fabrication...).

Vernissage de l'exposition des travaux des enfants sur le thème des couleurs

Pour tous les élèves :

La semaine avec le cirque a commencé. Elle se conclura avec représentation pour les familles le 5 juillet

- Centre de loisirs

Une réunion s'est tenue mardi autour d'une réflexion sur la façon de mener le PEDT. 10 personnes étaient présentes

◆ **Sports et animations - associations**

- Apéro concert du 13 juillet 2024
- Le forum des associations est fixé au 7 septembre 2024

Infos diverses

Le maire,
Jean-Pierre TOLLEMER

Le secrétaire,
Marc LALANDE



